

*Espace romand de la formation*

## Conseil « Média-formation », CMF



Cesla Amarelle  
présidente du CMF

### MANDAT

Le Conseil Média Formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

### Activités 2017

Après s'être réuni le 6 décembre 2016 et avoir notamment proposé à l'AP-CIIP la tenue d'une conférence de presse commune entre la CIIP et la RTS pour évoquer et exemplifier le renforcement et les réussites de la collaboration entre les deux institutions, développée depuis quarante ans, le CMF n'a pas eu l'occasion de siéger en 2017, du fait principalement des mutations intervenues à sa tête et des incertitudes consécutives à la campagne No Billag. Il ne se retrouvera qu'à la fin mars 2018.

La conférence de presse s'est tenue le 23 mars 2017 à la Maison des cantons à Berne.

L'AP-CIIP a apporté son soutien unanime à la RTS et aux médias de service public en publiant notamment deux communiqués de presse invitant à refuser l'initiative No Billag (les 11 décembre 2017 et 12 février 2018).

### Données factuelles

**Présidence :** Cesla Amarelle (VD).

**Délégué de la RTS et vice-président :** Pascal Crittin, directeur RTS.

**Secrétariat :** Christian Georges (SG-CIIP).

**Mutations :** Mme la CE Cesla Amarelle (VD) a succédé en septembre à M. le CE Oskar Freysinger (VS) et M. Pascal Crittin à M. Gilles Marchand, au moment de lui succéder comme directeur de la RTS. La présidence sera exercée par Mme Amarelle pour la période 2018 – 2019.

### Activités

### Le CMF